

Mardi matin 19 mai 2020.

Emmanuel Macron a enfin perdu la majorité absolue à l'Assemblée Nationale. Cette dissidence d'une vingtaine de députés LREM arrive à point.

C'est une excellente nouvelle que les partisans d'une véritable démocratie attendaient avec impatience depuis longtemps.

Cela prouve que tous les anciens députés LREM ne sont pas des brebis bêlantes. Certains d'entre eux ont donc une certaine dignité et viennent de le montrer. Qu'ils me permettent de les féliciter très vivement pour leur excellente décision.

Ceci arrive au moment où le nombre des morts du coronavirus en France approche les 30'000 et Macron est personnellement responsable d'au moins 10'000 de ces 30'000 morts...

Macron s'en moque éperdument car les lois françaises ne permettent pas de le condamner mais si les lois ne peuvent pas le condamner, l'opinion française n'est pas du même avis.

Hier lundi 18 mai 2020, Macron se montrait encore à la télévision, très fier de lui. C'est définitivement et irrémédiablement un petit coq prétentieux qui n'a réussi qu'une seule chose dans sa vie : se faire élire en 2017 à la présidence de la France.

Mais pour y faire quoi ?

Par ses atermoiements et son retard de plusieurs semaines à prendre des décisions intelligentes au tout début de la crise du coronavirus, Macron a une très lourde culpabilité.

Son extrême lenteur à comprendre la gravité de cet événement coûtera, outre les morts, des centaines de milliards d'euros au peuple français...

Quand on sait qu'un criminel risque de 10 à 20 ans de prison pour n'avoir tué qu'une personne, en multipliant dix ans par dix mille, on obtient approximativement le nombre d'années de prison méritées par l'actuel Président de la République.

Pourvu que l'on s'en souviennne en 2022 lors des élections présidentielles...

http://www.ordiecole.com/coronavirus/20200517_emmanuel_macron.jpg

<http://www.ordiecole.com/coronavirus/>

http://www.ordiecole.com/coronavirus/20200519_les_morts_de_macron.pdf